

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 43/1952 (1952)

Artikel: Fribourg
Autor: Esseiva, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Le 31 décembre 1951, M. le conseiller d'Etat Jules Bovet a été remplacé à la Direction de l'instruction publique par M. le conseiller d'Etat José Python. Elu au gouvernement en 1927, M. Bovet avait assumé durant de nombreuses années la Direction de la justice et de la police. Après le départ de M. Joseph Piller, en 1946, il avait bien voulu accepter, à regret peut-être, de reprendre l'Instruction publique à un moment particulièrement troublé de l'histoire politique fribourgeoise. Il s'est retiré à la fin de la dernière législature, et occupe actuellement un fauteuil de juge au Tribunal cantonal. Il y a retrouvé les problèmes juridiques qu'il avait, en partie au moins, momentanément abandonnés durant son passage à l'Instruction publique, où ceux qui ont eu à travailler sous ses ordres gardent le souvenir reconnaissant d'un chef patient et courtois, toujours prêt à examiner avec bienveillance toutes les affaires qui lui étaient soumises.

Son successeur, M. José Python, a suivi le chemin inverse puisqu'il fut jusqu'à cette année juge cantonal. Il reprend, avec l'Instruction publique, ce que l'on pourrait appeler une charge de famille, car il y arrive précédé d'un grand exemple, celui de son père Georges Python, fondateur de l'Université et éminent homme politique dont le nom est associé, dans le canton de Fribourg, à toutes les grandes œuvres du début du siècle.

* * *

Parmi les mesures législatives touchant aux questions scolaires, citons, en passant puisqu'il n'atteint qu'indirectement l'école et ses maîtres, le « statut des fonctionnaires » adopté par le Grand Conseil en novembre dernier. A la suite de la promulgation de cette loi, le Conseil d'Etat s'est attaqué, cette année, au redoutable problème de la classification des fonctions et de l'échelle des traitements qui y correspond. Le nouveau système entrera vraisemblablement en vigueur le 1^{er} janvier 1953.

La loi sur l'enseignement secondaire, adoptée l'an dernier, doit être suivie d'un règlement général des écoles secondaires. On aurait souhaité pouvoir résumer en un seul texte toutes les règles applicables aux différentes écoles du canton, et surtout établir un seul programme d'études, constituant une sorte de statut de l'enseignement secondaire. Ce projet s'est, à l'étude, révélé impraticable. En effet, le seul point commun que paraissent avoir entre elles chacune des écoles secondaires, c'est, si l'on peut dire, le fait qu'elles diffèrent de toutes les autres. On peut, il est vrai, sommairement les classer en trois catégories : progymnases ou gymnases, écoles commerciales et écoles professionnelles. Mais les limites de ces trois catégories sont, elles déjà, singulièrement mouvantes, et à l'intérieur de celles-ci, les variantes sont nombreuses, soit quant à la durée de l'enseignement, réparti sur un, deux ou trois ans, soit quant à la manière dont chaque branche est insérée dans le programme général.

Comme il ne paraît pas souhaitable d'attaquer cette diversité au nom d'un ordre et d'une logique qui seraient purement formels, il est probable que l'on renoncera à ne faire qu'un seul règlement, mais que chaque école ou chaque groupe d'écoles aura le sien. En revanche, laissant de côté les dispositions à caractère strictement pédagogique, certaines règles d'ordre administratif feront l'objet d'un règlement général à toutes les écoles.

Sur le point de clore ce paragraphe en constatant que ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire l'année écoulée n'a apporté d'innovations spectaculaires, le chroniqueur se souvient à temps de la tradition héritée de son prédécesseur et qui l'amène chaque année à présenter brièvement aux lecteurs des « Etudes pédagogiques » un établissement du canton : Son choix tombera cette fois-ci sur « l'Ecole secondaire professionnelle des garçons » fondée à Fribourg, en 1885. M. Amédée Gremaud, ingénieur cantonal, en fut le premier directeur. Elle avait à l'origine un caractère spécifiquement technique, mais la création du Technicum cantonal modifia, par la suite, de manière importante, sinon l'orientation, du moins l'organisation générale de la maison. Actuellement, l'Ecole délivre, après deux années de classes, un certificat d'études secondaires qui est une bonne préparation à l'apprentissage artisanal. Outre les branches de formation générale, ces deux années comprennent des cours de comptabilité, de dessin à vue, de sciences naturelles, de physique, sans compter un peu d'allemand. Une 3^e année peut être faite à l'école et prépare plus directement à certains apprentissages déterminés dans deux sections, l'une commerciale et l'autre technique. La première oriente ses élèves vers les professions de comptables ou d'employés de bureau ; la deuxième prépare à diverses professions techniques : dessin, mécanique fine, électricité, radio. Au terme de cette troisième année, l'élève reçoit un diplôme spécial, et l'Ecole s'occupe du placement de ses bons éléments.

Sous l'habile direction de M. Alfred Repond, secondé par des maîtres compétents et dévoués, l'Ecole, qui vient de mettre au point son organisation définitive, a pris une extension réjouissante. Fréquentée cette année par 278 élèves, elle suit avec bonheur son rôle qui est d'offrir un enseignement et une formation situés à mi-chemin entre le Collège et le Technicum.

* * *

Au Technicum, le chiffre des élèves est parvenu à un niveau jamais encore atteint jusqu'ici : 298 élèves au semestre d'hiver et 291 au semestre d'été, contre 238 et 241 l'année précédente. Cette affluence est d'heureux augure à un moment où l'économie a le plus grand besoin de techniciens qualifiés ou d'ouvriers spécialisés.

M. Edmond Brasey, professeur de mécanique, qui fut directeur du Technicum pendant 10 ans, de 1929 à 1939, est décédé en octobre 1951. Il avait joué un rôle considérable dans le développement de l'Ecole, en organisant notamment les nouveaux ateliers, et en équipant les laboratoires de mécanique et d'électrotechnique, à une époque où manquaient

les commandes absolument nécessaires à leur vie normale. Devenu professeur à l'Université, depuis 1939, il avait néanmoins gardé un enseignement réduit au Technicum. C'est le directeur actuel, M. Michel, qui a repris celui-ci.

M. Charles Andrey, atteint par la limite d'âge, a donné sa démission de chef de l'atelier de menuiserie. Il a été remplacé par M. Pierre Gillard, maître ébéniste. M. Henri Gicot, ingénieur, absorbé par de hautes fonctions, a dû renoncer à son cours de béton armé et de constructions métalliques. M. Pierre Brasey, ingénieur également, lui a succédé. Les élèves de l'école de chefs de chantier devenant de plus en plus nombreux, les cours de construction et de dessin technique ont dû être dédoublés ; ils sont donnés par M. Roger Anthonioz, architecte. Enfin, ensuite du départ de M. Louis Wantz, ses heures d'enseignement des mathématiques ont été confiées à MM. Georges Brasey et Charles Vez.

* * *

Il y a beaucoup de projets dans l'air paisible qui entoure l'Ecole normale des instituteurs, à la rue de Morat. Des projets de construction tout d'abord, car la maison devient trop petite si l'on veut essayer d'y accueillir plus que les 46 élèves représentant chaque année le chiffre maximum à ne pas dépasser. Il y a aussi le problème de l'annexe dont l'état actuel ne permet plus guère de retarder une solution d'aménagement. La commission de surveillance de l'Ecole — dont c'est la première année de fonctions, puisqu'elle a été créée par la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, de 1951 — la commission, comme les techniciens qui se sont penchés sur la question, pensent que le bâtiment ancien ne mérite pas d'être réparé et qu'il vaut mieux en construire un nouveau.

Mais il ne s'agit pas seulement de construire, il faut avant tout former des éducateurs, et M. l'abbé Pfulg, directeur, pense que les quatre ans d'études que les futurs instituteurs passent chez lui ne sont pas suffisants : un programme trop chargé rendrait impossible ou déficiente la préparation de toutes les branches indispensables. Il empêcherait, en outre, l'introduction de cours supplémentaires — des branches manuelles, par exemple — jugés nécessaires. C'est pourquoi, la commission des études examine actuellement un projet de programme d'études réparti sur cinq ans. Les avantages d'une telle solution : décongestion du programme, introduction de branches nouvelles, développement de certaines branches anciennes, sont évidents ; les désavantages : trop longue durée des études, et trop grande spécialisation théorique de celles-ci, ne le sont pas moins. Le chroniqueur pourra probablement dire l'an prochain quels sont les arguments qui l'auront emporté.

Avant de quitter l'Ecole normale, mentionnons rapidement que deux maîtres de l'établissement ont fêté récemment leur 25^e année d'enseignement : M. Auguste Overney, professeur de langue et littérature françaises, et M. Joseph Biemann, professeur de langue et littérature allemandes.

* * *

Les maîtres primaires et secondaires du canton se groupent en deux associations à caractère différent : l'une, « l'Association du corps enseignant primaire et secondaire », s'occupe principalement des intérêts matériels de ses membres ; c'est son comité, présidé par M. Alfred Repond, directeur, qui traite, par exemple, avec l'Etat, l'adaptation des traitements du corps enseignant au nouveau barème établi par la loi sur le statut des fonctionnaires. L'autre se nomme « la Société fribourgeoise d'éducation ». Elle fut fondée en 1871 par le chanoine Schor-deret pour la défense de l'école chrétienne.

Sous la présidence de M. l'abbé Pfulg, cette société a tenu, en juin dernier, une importante séance à Morat. Le thème de la journée, fort actuel, était l'étude du « milieu » et d'une pédagogie « topographique » si l'on peut dire, dans la ligne des œuvres du père Girard et de Mgr Dévaud. M. Coquoz, instituteur, rapporta sur cette intéressante question qui fut suivie d'une discussion extrêmement nourrie. Résumons-la par ces lignes tirées du compte rendu de l'exposé de M. Coquoz :

« Si l'étude du milieu peut être pour l'instituteur une source d'attachement à la commune où il a été nommé et un sûr moyen de garder le goût de l'étude scientifique, c'est surtout l'élève qui en profitera par la vision de la réalité de ce qu'il apprend dans les livres, par la sympathie dont il prendra connaissance pour ce qui l'entoure, pour l'histoire et la géographie de son milieu, pour les valeurs morales que ce milieu représente. Cet enracinement de l'écolier constitue, en réalité, une des plus sûres certitudes que sa vie adulte sera digne de nos pères et du christianisme dont ils ont vécu. Ce sera aussi un moyen de lutter contre l'exode des campagnes, ou tout au moins d'obtenir que ceux qui laissent leur village pour la ville lui gardent l'affection parce que leur cœur se sera marqué aux beautés reconnues de la terre qui les a vus naître ».

Au cours du dîner qui suivit cette séance d'études, M. le conseiller d'Etat Python, dont c'était le premier contact avec la Société d'éducation, après avoir indiqué les lignes traditionnelles de l'école fribourgeoise, donna lecture de messages de ses trois prédécesseurs à la Direction de l'Instruction publique, MM. Ernest Perrier — actuellement Dom Nicolas à l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire —, Joseph Piller et Jules Bovet, messages reflétant une parfaite continuité de pensée qui poussa l'orateur à conclure que si les hommes passent les idées restent : la mission de l'école fribourgeoise demeure la même à travers les années : garder l'essentiel de ce qu'elle possède, c'est-à-dire sa tradition chrétienne, en suivant l'évolution de la pédagogie et en n'adoptant les innovations que lorsque celles-ci se révèlent de véritables progrès, car l'éducation est une chose trop grave pour s'y livrer à des aventures.

* * *

La Direction de l'instruction publique a publié, cette année, le nouveau « livre de lecture » à l'usage du cours moyen des écoles primaires. Refonte complète de l'ancien ouvrage devenu désuet, cette œuvre a été menée à bien par les soins d'un comité composé de maîtres et maît-

tresses. Pour les illustrations, les éditeurs ont fait appel à de jeunes peintres fribourgeois ; les chapitres ont fait l'objet d'un choix et d'un groupement judicieux. M. Gonzague de Reynold a bien voulu composer, pour ce manuel, un certain nombre de textes courts dont la parfaite simplicité et la poésie discrète feront l'admiration des grandes personnes aussi bien que des jeunes lecteurs qui auront ce livre de lecture dans leurs mains.

La Direction de l'instruction publique vient également de publier, avec la collaboration de l'Union fribourgeoise du tourisme, une nouvelle carte scolaire du canton, au 1 : 100 000. Plutôt que de réimprimer l'ancienne carte, épuisée, il avait été décidé d'en étudier une nouvelle entièrement refondue et établie selon les méthodes les plus récentes. Sortie des ateliers Kümmerly et Frey, à Berne, la carte scolaire du canton de Fribourg est un bel exemple des résultats auxquels on parvient dans notre pays en cartographie. Reproduite en relief, selon la méthode dite des sept teintes qui lui donne un excellent modelé, elle tient compte des dernières données statistiques. Parallèlement à cette carte, l'Union fribourgeoise du tourisme en a édité une autre qui diffère légèrement de la première par une nomenclature plus détaillée, et par l'indication des chemins pédestres, courses d'autobus, plages, emplacements de camping, etc.

* * *

Les portes du Collège St-Michel se sont refermées, après avoir donné la liberté à 964 élèves (521 dans les classes littéraires et 443 à l'école de commerce), et les frais corridors du vénérable bâtiment ont été rendus à ce silence digne et paisible des vieilles maisons chargées de siècles. La liberté ! Le chroniqueur, qui n'est pas encore si vieux pour ne plus se souvenir d'avoir été collégien, l'imagine sous l'apparence de ces grandes vacances ensoleillées et paresseuses qui paraissent éternelles et qui passaient si vite. Mais M. le Recteur a sur la liberté des idées beaucoup moins futiles ; c'est celles-ci qu'il exposa à ses élèves dans son discours de fin d'année, un de ces discours fins, mesurés et humanistes dont il a le secret : on n'est pas libre, ou plutôt on ne se libère pas quand on n'existe pas encore. Et l'orateur d'enseigner la maîtrise de soi, la temperentia des Anciens « en vertu de laquelle la nature de l'homme s'épanouit dans l'équilibre et la liberté ».

Le Collège a perdu deux de ses professeurs durant l'année : M. Alfred Wiest, professeur de français, et M. l'abbé Elie Morand, professeur honoraire qui, bien que retiré de l'enseignement, continuait à s'occuper de la bibliothèque du Collège. M. Roger Walter, professeur à l'Ecole normale, a remplacé M. Wiest à titre provisoire. A la suite de la retraite de M. Gremaud, professeur de philosophie, un chassé-croisé a eu lieu, M. Jambé reprenant son enseignement, et M. Magliolia, l'enseignement de M. Jambé. Enfin, M. Henri Hartmann, professeur de droit commercial, a donné sa démission ; il sera remplacé par M. Bianchi, déjà professeur dans l'établissement.

Avant de clore ce paragraphe consacré à l'enseignement gymnasial, mentionnons encore qu'à l'Académie Ste-Croix, M. Joseph Kälin, pro-

fesseur à l'Université, a remplacé M. Ursprung, décédé, comme membre de la commission des études qui vient de se rajeunir en se dotant d'un nouveau règlement approuvé par le Conseil d'Etat.

* * *

A l'Université, M. le professeur Chardonnens remettra solennellement, cet automne, sa chaîne rectorale, lourde à plus d'un titre, à son successeur pour les années 1952/53 et 1953/54, M. Othmar Perler. M. l'abbé Perler appartient à la Faculté de théologie dont c'est le tour de fournir le recteur de l'Université ; il y enseigne l'histoire de la littérature chrétienne et l'archéologie chrétienne.

Dans les décanats, le R.P. Lüthi O.P. reprendra pour une année supplémentaire ses fonctions de doyen de la Faculté de théologie ; M. Vital Schwander, professeur de droit pénal, succède à M. Isele, doyen de la Faculté de droit ; M. Ernst Alker, professeur de littérature allemande, au R.P. Bochenski doyen de la Faculté des lettres, et M. Edgardo Giovannini, professeur de chimie, à M. Jean Tercier, doyen de la Faculté des sciences.

Le corps enseignant a déploré la mort de MM. Edmond Brasey, professeur ordinaire de physique à la Faculté des sciences, et de M. Alfred Ursprung, professeur de botanique à la même Faculté. On a déjà dit plus haut quelques mots sur la carrière de M. Brasey. Celle de M. Ursprung peut, entre autres qualités, être caractérisée comme un modèle de fidélité à l'égard de l'Université où, après avoir fait ses études sous la direction du professeur Westermayer, il revint comme professeur en 1904. Durant une carrière de 98 semestres d'enseignement et de recherches, il donna à l'Institut de botanique dont il était le directeur, le développement qui fait de celui-ci un modèle du genre. Ses travaux, menés avec une patience tenace et méthodique et une scrupuleuse précision, lui valurent une renommée mondiale et des distinctions nombreuses de plusieurs académies célèbres. Son nom se trouve inscrit dans tous les grands traités de botanique, à côté de celui de l'Université qu'il associa à sa réputation.

Le Conseil d'Etat a accepté la démission du R.P. Häfele O.P., professeur d'apologétique, et de MM. Pierre Aeby, professeur de droit civil, et Louis Comte, de médecine légale. En reconnaissance des services rendus à l'Université, le titre de professeur honoraire leur a été conféré.

Le R.P. Stirnimann O.P., de Lucerne, remplacera le Père Häfele avec le titre de professeur extraordinaire ; M. Henri Deschenaux, jusqu'ici greffier du Tribunal fédéral et professeur titulaire, M. Pierre Aeby, avec le titre de professeur ordinaire.

Les R.P. Fulko Groner et Arthur-Fridolin Utz ont été promus au titre de professeur ordinaire, de même que M. James Smith. Le R.P. Philippe a été nommé professeur titulaire. Il enseignera, un semestre sur deux, la théologie ascétique, l'esthétique et certains chapitres de la philosophie grecque. M. Bernard Zanetti, nommé chargé de cours, enseignera, en langue allemande, le droit du travail. Un nouvel enseignement, la littérature religieuse, a été confié à M. Robert-Benoît Cherix qui portera le titre de chargé de cours. Enfin, M. Ferdinand

Kreuzer a reçu le titre de privat-docent avec la *venia legendi* pour certains chapitres de la physiologie.

La Summer School 1951 avait pour fil conducteur « le monde divisé ». Reprenant la même formule, celle de cette année s'inspire du thème « un monde à reconstruire » ; elle comprend, axés sur cette formule centrale, des cours d'histoire, de philosophie, de religion, de sciences sociales et politiques, de même que les traditionnels « language departments » français, allemand et anglais.

Cette sèche énumération résume bien mal, et par l'extérieur seulement, une année d'histoire universitaire. Il faudrait pouvoir dire les efforts patients des chercheurs dans leurs laboratoires ou leurs bibliothèques, le dévouement des maîtres, l'application des étudiants. Mais tout cela se compose d'une multitude de petits faits quotidiens qui ne se racontent pas, bien que chacun d'entre eux contribue à l'œuvre générale qui revient à former, dans la « Weltanschauung » chrétienne, des hommes aux idées justes. Il est un point, toutefois, sur lequel le chroniqueur a toujours plaisir à revenir, et d'autant plus qu'il sait que tous les Fribourgeois ne se rendent pas compte pleinement de cette évidence : c'est la place que l'Université tient dans leur ville, cette ville qui, sans elle, serait une province repliée sur elle-même, sans contact ou presque sans contact avec le vaste monde. L'Université est une fenêtre ouverte sur lui ; par elle afflue un air plus vif, plus riche en oxygène, et qui, une fois pour toutes, empêche Fribourg de se désintéresser de ce qui n'est pas à son échelle. Professeurs et étudiants de tous pays, foisonnement de conceptions unes et diverses tout à la fois, conférences, concerts et manifestations intellectuelles de toutes sortes lui apportent cette nourriture indispensable qui est celle de l'esprit, sans laquelle les plus belles cités sont vouées aux grands cimetières de l'histoire.

PAUL ESSEIVA.

Genève

Enseignement primaire

L'augmentation des effectifs scolaires continue à faire sentir ses effets. Chaque année, une trentaine de classes nouvelles sont ouvertes. Les communes, qui doivent fournir les bâtiments, font un gros effort pour mettre à disposition des locaux. Cette année, la Ville de Genève a terminé les travaux d'agrandissement des écoles Bertrand et de Montchoisy ; une école nouvelle, celle des Franchises, a été inaugurée. D'autres plans sont à l'étude. La commune de Chêne-Bougeries a transformé complètement et agrandi l'école de Grange-Canal ; il en est de même pour celle de Presinge.

Le personnel enseignant devient de plus en plus nombreux. Quarante-trois élèves sont entrés en 1^{re} année des études pédagogiques ; ce nombre n'avait jamais été atteint depuis 1917. Et ce ne sont pas moins de quatre-vingts candidats qui se préparent pour les concours d'admission de